CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

Paris, ce 18 brumaire an 8.

LETTRE

DU CITOYEN BARRAS,

MEMBRE DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF,

Au citoyen président du Conseil des Anciens.

CITOYEN PRÉSIDENT,

Engagé dans les affaires publiques uniquement par ma passion pour la liberté, je n'ai consenti à partager la première magistrature de l'Etat que pour la soutenir dans ses périls par mon dévouement, pour préserver des atteintes de ses ennemis les patriotes compromis dans sa cause, et pour assurer aux défenseurs de la patrie ces soins particuliers qui ne pouvoient leur être plus constamment donnés que par un

citoyen anciennement témoin de leurs vertus héroïques et toujours touché de leurs besoins.

La gloire qui accompagne le retour du guerrier illustre à qui j'ai eu le bonheur d'ouvrir le chemin de la gloire, les marques éclatantes de confiance que lui donne le corps législatif, et le décret de la représentation nationale, m'ont convaincu que, quel que soit le poste où l'appelle désormais l'intérêt public, les périls de la liberté sont surmontés, et les intérêts des armées garantis. Je rentre avec joie dans les rangs de simple citoyen, heureux, après tant d'orages, de remettre entiers et plus respectables que jamais les destins de la République dont j'ai partagé le dépôt.

Salut, respect,

Signé, BARRAS.

A SAINT-CLOUD, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
19 Brumaire an 8.

